



Poivyout

Février 2008

Bulletin Communal



Franck PICQUET

MENUISERIE PVC - ALU - BOIS

- > Menuiserie PVC, Alu, Bois Rénovation ou neuf
- > Volets battants, roulants
- > Portail Alu - PVC
- > Porte de garage
- > Stores, bannes

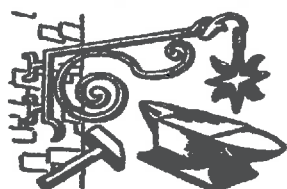
"La Poirouillère"
85440 POIROUX

MANUELS
ou MOTORISÉS

Tél./Fax : 02 51 05 29 29

Robert ROCARD

FORGE - MÉTALLERIE - ARMATURES POUR BÉTON
GRILLES - GARDE-CORPS - PORTAILS



« La Lièvre »
85440 POIROUX

Tél. 02 51 96 23 34
Fax 02 51 96 20 95

Entreprise Bouyon

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ÉLECTROMÉNAGER
Système d'alarme
Antennes & Paraboles

Place de l'Hôtel de Ville - 85520 JARD-SUR-MER
Tél. 02 51 33 44 15 - Fax 02 51 33 48 14

Fabricant Cheminées sur mesures
Articles et monuments funéraires

Atre et Funéraire

La Bergère
85440 AVRILLÉ Tél. 02 51 22 30 88

SUPER U

les nouveaux commerçants

86, Avenue des Sables d'Olonne
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

Tél. 02 51 20 79 79 - Fax : 02 51 90 61 15



Crédit Mutuel

Océan

LA banque à qui parler

Avrillé • Tél. 02 51 22 30 39

3, rue du Bois Vilais
Du mardi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00
Le Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00

Créations d'étang • Terrassements divers
Vente de terre végétale • Aménagements de propriété
Location de matériels avec chauffeur

TRAVAUX PUBLICS ET AGRICOLES

S.A.R.L. **LAURENT Frères**

Bel Air - 85440 POIROUX
Tél. 02 51 90 63 97 - 02 51 90 20 96
Fax : 02 51 90 64 06

Plomberie • Chauffage

Dépannage • Ramonage



Michel BULTEAU

16, Venelle du Petit Bourgneuf
85440 POIROUX - Tél. 02 51 96 20 26

PAYSAGISTE NACIVET Vincent

A votre service :

- Taille - Tonte
- Plantation
- Arrosage intégré
- Dallage - Muret - Mur - Clôture

Conseils
et Devis
Gratuits



La Belle Henriette - 85440 POIROUX
Tél. 02 51 96 25 47 ou 06 32 71 86 43

ENTREPRISE DE PEINTURE

Vitrerie - Papiers-Peints

Joël TESSIER

Tél. 02 51 96 23 70
85440 POIROUX

LA SOCIÉTÉ TALMONDAISE

TAXI FUNÉRARUM

403, avenue de Luçon
85440 TALMONT-ST-HILAIRE
Téléphone : 02 51 90 60 82



02 28 97 55 56
Fax 02 51 90 27 28

12, rue
Nationale

En Avant la Vendée!

85440
Talmont-St-Hilaire



- Electricité Générale
- Motorisation de Portails
- Aspiration intégrée
- Domotique
- Volets automatisés
- Portes de garages
- Portails et Clôtures

Automatisez-vous! Gérant Yann Le Livec
La Berthomelière 85440 POIROUX
Tél 02 51 96 21 21 Portable 06 60 85 69 81
domotechnic@wanadoo.fr

Au taxi de Finfarine

Véhicule climatisé

Déplacements privés et professionnels
Toutes distances

Liaisons Gares-Aéroports
Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Paris, autres

Possibilités de circuits touristiques

Colis urgents et légers

Transports de Malades Assis

"La Poirouillère" - 85440 POIROUX
Commune de rattachement Le Poiroux

02 51 96 27 78
06 14 17 46 85

Frédéric
MANDIN



Installation
Formation
Réparation

06 27 15 24 77

83 rue des Fougères - 85440 POIROUX

TAXI VASTEL

Commune de rattachement : AVRILLÉ

Aéroports • Gares • Transports de malades assis
Consultations • Hospitalisations • Colis et plis urgents

7 jours sur 7 Toutes Distances

Véhicule climatisé 6 places

Beauchêne - 85440 AVRILLÉ

Tél. 02 51 22 32 84 - Mob. 06 87 74 52 13

Entreprise de Maçonnerie

Couverture • Rénovation • Neuf

Jean-Michel RENELEAU



Le Gué Baritaud
85440 POIROUX Tél. 02 51 96 21 01



- Vitrerie
- Papiers peints
- Décoration d'Intérieur
- Revêtements Sols et Mur
- Ravalement Façade - Etanchéité
- Démoussage Toiture et Murs

TÉL./FAX 02 51 90 23 33 domicile
TÉL. 06 14 59 46 46 portable

Peinture Décoration

A La Rosière - POIROUX - 85440 Talmont St Hilaire



BAR - TABAC
PRESSE - JEUX

85440 POIROUX
Tél. 02 51 33 03 24



Battage tous céréales

- Labours semis
- Epandage engrais - traitements
- Débroussaillage - broyage - lamier
- Entretien de terrain

Mob. : 06 85 02 32 78 Tél/Fax : 02 51 90 20 43
La Ker Adèle - 85440 Poiroux

Jardin Plaisir Nature

Création entretien parc & jardin

Maçonnerie Paysagère

Déco Jardin

196 rue de la pérochère
85440 POIROUX Tél. : 02 51 20 79 93

Calendrier des fêtes et Animations sportives 2008

FÉVRIER

Samedi 9.....Concours de belote.....Les coqs Sportifs

MARS

Samedi 1^{er}.....Concours truites (étang bois Jaulin).....AAPPMA

Mardi 4.....Concours de belote.....Club de l'Amitié

Samedi 8.....Concours de palets.....J.A.P.

Dimanche 16.....Loto.....C.P.E.

Dimanche 23 et Samedi 24.....Chasse aux œufs de Pâques.....Folie de Finfarine

AVRIL

Samedi 5.....Lavage auto.....J.A.P.

MAI

Jeudi 1^{er}.....Vide grenier.....C.P.E.

Jeudi 8.....Commémoration.....A.F.N.

Vendredi 9.....Fête de l'abeille et son rucher.....Folie de Finfarine

Samedi 17.....Vide-grenier.....Les Coqs Sportifs

JUIN

Samedi 14.....Concours de Pétanque.....C.P.E.

JUILLET

Dimanche 13.....Bal et feu d'artifice.....Commune et Asso

Samedi 19.....Concert d'été.....Commune et Asso

Lundi 14, samedi 19 et lundi 28.....Tournoi de tennis.....TENNIS Club

Mercredi 23 et jeudi 24.....Fête du miel en folie.....Folie de Finfarine

Dimanche 27.....Fête du tennis.....Tennis Club

AOÛT

Août.....Sono.....J.A.P.

Dimanche 10.....Fête du Football.....Les Coqs Sportifs

Mercredi 13 et jeudi 14.....Fête du miel en folie.....Folie de Finfarine

SEPTEMBRE

Dimanche 21.....Récolte du miel.....Folie de Finfarine

NOVEMBRE

Novembre.....Fressure.....Les Coqs Sportifs

Mardi 11.....Commémoration.....A.F.N.

Vendredi 28.....Concours de belote.....Club de l'Amitié

DÉCEMBRE

Dimanche 7.....Commémoration.....A.F.N.

GARAGE THOMAS - POIROUX

Alexis HÉRITEAU

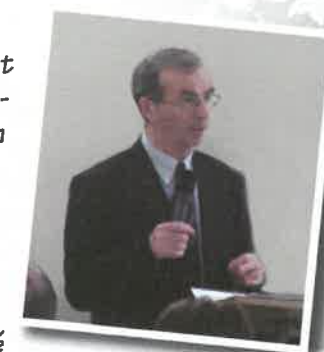
Tél. 02 51 96 20 72

- Dépannage - Mécanique - Carrosserie
- Matériel agricole et motoculture
- Contrôle technique
- Vente de véhicules neufs et occasions



Le Mot du Maire

Même si l'année 2007 a été marquée par un léger ralentissement de la construction en Vendée par rapport à 2006, notre département reste un des plus attractifs et notre commune connaît son plus fort développement depuis un siècle.



Ce développement a induit plusieurs effets positifs, citons entre autres :

- un meilleur équilibre entre les classes d'âge de la commune.
- une réflexion plus approfondie au niveau de l'intercommunalité pour apporter demain des services qu'une petite commune ne pourrait pas mettre en place.
- Le maintien d'un artisanat dynamique et de nos services de proximité.

Et c'est pour accompagner ce développement que la commune a réalisé :

- des aménagements de sécurité dans le centre bourg pour réduire la vitesse des véhicules motorisés
- des nouveaux parkings
- un lotissement communal
- deux résidences de tourisme

Puis dans un avenir très proche seront ouverts :

- une nouvelle garderie-salle de motricité à l'école
- 2 nouveaux logements locatifs

Et à plus long terme une maison d'accueil pour personnes âgées.

Mais au terme de ce mandat, je voudrais remercier :

- les conseillers municipaux, qui ont donné bénévolement de leur temps et qui ont assumé avec dévouement leurs responsabilités.
- les agents municipaux, pour leur sérieux et compétence.
- les présidents et membres des associations qui ont grandement contribué à améliorer la qualité de notre environnement sportif social et culturel et l'image de notre commune.
- et chacun d'entre vous, pour votre civisme, votre respect des valeurs démocratiques républicaines et votre convivialité qui font le charme de notre commune.

Bonne année à tous.

Le Maire,
Édouard de la BASSETIERE



SOMMAIRE

Page 1
Le Mot du Maire

Page 2
Budget 2007
Impôts Communaux 2007

Page 3
Subventions 2007
Etat-Civil 2007

Page 4
Urbanisme 2007

Pages 4 à 5
Infos Communales

Page 5
Tarifs Communaux

Pages 6 et 7
Les Réalisations
et les Projets

Pages 8 et 9
Les démarches
administratives
La Communauté
de Commune

Pages 9 et 10
Nouvelle Réforme
de l'urbanisme

Pages 11 à 19
Les Associations

Page 20
Calendrier des Fêtes

Le Budget 2007

BUDGET 2007 : Dépenses de fonctionnement

011 Charges à caractère général.....	125 126,18 €
012 Charges de personnel et frais assimilés ..	144 994,24 €
014 Atténuation de produit.....	678,00 €
042 Transfert entre section.....	91 289,35 €
65 Autres charges de gestion courane.....	47 758,72 €
66 Charges financières.....	26 135,77 €
Excédent de fonctionnement	114 276,94 €
TOTAL.....	550 259,20 €

BUDGET 2007 : Recettes de fonctionnement

013 Atténuation de charges	27 120,66 €
70 Produits des Services.....	20 803,59 €
73 Impôts et Taxes	200 515,84 €
74 Dotations et participations	194 210,12 €
75 Autres	19 113,90 €
76 Produits financiers	4,71 €
77 Produits exceptionnels	88 490,38 €
TOTAL.....	550 259,20 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

040 Transfert entre sections.....	78 633,39 €
16 Emprunt et dettes	33 256,47 €
20 Immobilisations incorporelles.....	6 663,25 €
204 Subvention d'équipement.....	22 249,20 €
21 Immobilisations corporelles.....	299 808,55 €
23 Immobilisations en cours.....	1 087,38 €

Impôts Communaux 2007

Taux % 2007	Nationaux (moyenne)	Départementaux (moyenne Vendée)	POIROUX 2006	POIROUX Vote 2007	Produit attendu
Taxe d'habitation	14,45	15,06	10,40	10,46	70 124
Foncier bâti	18,53	16,61	11,69	11,76	44 641
Foncier non Bâti	44,20	41,20	30,66	30,84	25 505
Taxe professionnelle	15,70	Non communiqué	13,63	13,63	35 138
					TOTAL : 175 408

Téléthon

Le téléthon 2007 de Poiroux a battu son record. En effet, cette année, 1 656 € ont été récoltés. Nous vous remercions de votre participation et remercions également les bénévoles et associations qui oeuvrent pour le bon déroulement de cet après-midi festif.

Rendez-vous en 2008.

Secours Catholique (canton de Talmont)

Le secours catholique est un service caritatif qui agit pour apporter une aide matérielle et/ou morale aux personnes qui connaissent une situation de précarité, quelles que soient les origines, les opinions ou la religion de ces personnes.

Sur le canton de Talmont, l'équipe locale compte une vingtaine de bénévoles, dont voici les principales activités:

Les aides financières d'urgence, accordées sur signalement des services sociaux :

Contacteur **Guy FAVREAU 02 51 22 61 02**
et **Marie-Paule SOULARD 02 51 33 32 94**

L'aide alimentaire, attribuée en lien étroit avec les assistantes sociales, avec le concours de la banque alimentaire de Vendée qui fournit l'essentiel des denrées ; cette aide bénéficie régulièrement à environ 220 personnes.

Contacteur **Guy FAVREAU 02 51 22 61 02**

L'espace vêtements, ouvert tous les mercredis de

14h30 à 17h00 (sauf juillet et août), à Talmont St Hilaire au même endroit que l'aide alimentaire.

Accueil et envoi d'enfants ou de famille pendant les vacances.

En 2007, 7 enfants ont pu partir en camp, en colonie ou accueillis en familles et 4 familles ont séjourné aux camping de Jard sur Mer et de Bourgenay, accompagnées par les bénévoles.

Contacteur **Michèle BARBAT 02 51 22 36 98**

L'arbre de Noël pour les enfants et adolescents des familles aidées, avec distribution de cadeaux et goûters.

Contacteur **Françoise BELLEVILLE 02 51 33 39 16**

L'atelier convivialité, tous les mardis de 14h à 16h salle des Halles de Saint-Hilaire, ouvert à ceux et celles qui recherchent amitié, réconfort et écoute...

Contacteur **Josiane PIVERT 02 51 90 23 65** et **Renée BRAUD 02 51 96 20 81**

J.A.P. (Jeunesse Associative Pérusienne)



Cette année le foyer des jeunes de Poiroux a compté 38 adhérents. Comme chaque année le foyer a organisé diverses sorties : concours de palets, lavage auto et deux bals disco afin de pouvoir organiser :

- une sortie bowling
- une sortie karting
- Cinescénie du Puy du fou en car
- Sortie en discothèque le « Cristal » en car

Cette année le foyer des jeunes a souhaité s'investir

d'avantage pour le Téléthon en organisant un lavage auto pour cette cause.

Les manifestations prévues pour l'année 2008 :

- 8 mars : concours de palets
- 5 avril : lavage auto
- 13 juillet : bal disco
- août : tournoi de foot et bal disco

Les inscriptions pour l'année 2008 auront lieu au mois de février (inscriptions possibles à partir de l'année de ses 13 ans, jusqu'à 25 ans)

Société de Pêche (AAPMA Les Lacs de Poiroux)

2007 fût une année faste pour notre association. Le nombre de pêcheurs est en augmentation, comparé à 2006. La hausse est très nette pour les cartes jeunes. De plus, l'organisation du concours de pêche à la truite, a permis de recevoir 204 pêcheurs sur l'étang du Bois Jaulin. Nous remercions les propriétaires, sponsors et bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Au printemps, la fédération de pêche a suivi la passe à anguilles. Seulement 10 kilos ont transité par la passe, comparé aux 30 kilos de 2006.

Il devient urgent de stopper la pêche de la civelle en espérant qu'il ne soit pas trop tard.

Nous avons débuté en mai, le piégeage des poissons chats. À raison de 3 levées par semaine, les captures se montent à 610 kg. Nous déplorons cependant le vol de quelques manes.

À l'automne, avec une autorisation préfectorale,

les tirs de cormorans ont recommencé. Nous remercions les chasseurs de Poiroux qui ont rejoint nos tireurs cette année.

La vidange des étangs de la Roulière en novembre, a été très fructueuse en sandres, anguilles et tanches. Une journée nettoyage et débroussaillage autour de Finfarine et de Sorin s'est également bien déroulée.

La mise à sec de la réserve en bas du bourg, sera renouvelé en début d'été 2009. Cette opération permet une revégétalisation importante de toute la réserve, essentielle pour une bonne production et reproduction piscicole.

Les dates à retenir cette année :

- **Janvier 2008** : alevinage de SORIN et FINFARINE
- **Samedi 1^{er} mars** : concours truites (étang du Bois Jaulin)
- **Samedi 08 mars** : ouverture de la pêche à la truite
- **Samedi 10 mai** : ouverture de la pêche du carassinier

Tennis Club

Le club de Tennis compte actuellement 54 licenciés dont 20 jeunes.

L'école de Tennis fonctionne tous les samedis après-midi avec M. POIRAUD Patrice, éducateur sportif diplômé d'état. Ce bon encadrement permet aux jeunes de s'initier pour certains et se perfectionner pour les autres.

En septembre et octobre 24h de cours ont été dispensés aux enfants de l'école publique.

Championnat d'hiver : 3 équipes engagées dont 2 jeunes.

Championnat d'été : 6 équipes seront inscrites dont une jeune et une féminine.

Vainqueurs du tournoi d'été :

Simple A : ROCARD Fabrice
Simple B : PERIDY Yohann
Simple Femme : VALOT Sylvie
Simple Jeune : GARANDEAU Quentin
Double A : DE RUGY Maxence et LEMERLE Julien
Double B : GAUTREAU Jean-Jacques et RABAUD Michel

Pour les tarifs et les réservations du championnat d'été, adressez-vous à la boulangerie.

Le bureau serait reconnaissant envers tous les utilisateurs de laisser les courts propres. Par ailleurs, nous rappelons que la carte d'accès aux courts ne peut servir qu'à une seule et unique personne (des contrôles pouvant être effectués par tout membre du bureau). Le tournoi d'été a été un franc succès grâce à tous les bénévoles et les sponsors qui ont œuvrés à son bon déroulement et nous les remercions.

Rendez-vous :

Les 14, 19, et 26 juillet pour le tournoi
Le 27 juillet pour la fête du tennis

Le Bureau



Subventions 2007

Association Populaire Pérusienne	63,00 €
Club du 3 ^e Age	213,00 €
Comité des Parents d'élèves de l'école Publique	1 938,00 €
Jeunesse Associative Pérusienne	180,00 €
Les coqs sportifs	291,00 €
Société de chasse	184,00 €
Société de pêche	180,00 €
Société des anciens combattants et prisonniers de guerre	254,00 €
Tennis club	184,00 €
Chambre des métiers	108,00 €
Collège de Moutiers-les-Mauxfaits	40,00 €
Office départemental des anciens combattants	26,00 €
Secours catholique	68,00 €
École publique (transports, prix, projets culturels)	1 516,00 €

État-Civil 2007

Naissances



PINOCHEAU Jules	4 janvier
PINOCHEAU Léo	4 janvier
CANTIN Julie	15 février
POTIER Manon	11 mars
CHUSSEAU Mathis	18 avril
NICOLLE-PIERRE Léon	18 avril
PASSCHIER Eytan	31 juillet
HERBERT Marine	22 septembre
PICHON Ewen	27 septembre
GUIBERT Romane	26 octobre
LAMARRE Aurélie	1 ^{er} novembre
BOURON Enola	18 novembre

Mariages

RECEVEUR Jean-Michel et BLONDEL Marie-Christine	23 juin
BONNEAU Christophe et FOURNIER Isabelle	21 juillet
KUHN Mickaël et LAURENT Virginie	11 août



BARRE Yann et HOFFART Françoise	25 juin
BRUNELIERE Raphaël et FERRE Aurélie	1 ^{er} septembre
BRÉMOND Jean-Guy et GROSSMANN Valérie	22 septembre
GRIMAUD Sylvain et TEXIER Cécile	6 octobre

Décès

M. BREMOND Guy	18 mars
M ^{me} GODET née BONETTI Marguerite	21 mars
M ^{lle} TRAINEAU Thérèse	26 mars
M ^{me} BOURGAREL née LORIN Christiane	7 mai
M ^{me} PAUCHET née LIMERETZ Myriam	10 juin
M. ROBERT DE LEZARDIERE Josselin	30 octobre



Urbanisme 2007

Nombre de demandes de permis de construire	44
dont nombre de logements neufs	15
Nombre de demandes de déclarations préalables	53
Nombre de demandes de certificat d'urbanisme	12
Nombre de demandes de lotissement	1
Nombre de demandes de renseignements d'urbanisme	40
Nombre de déclarations d'intention d'aliéner	35

Infos Communales



SECRETARIAT DE LA MAIRIE

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h45	14h - 17h15
Mardi	9h - 12h45	fermé
Mercredi	9h - 12h45	fermé
Jeudi	9h - 12h45	fermé
Vendredi	9h - 12h45	14h - 16h
Samedi	9h - 12h*	fermé

*ouvert uniquement le 1^{er} samedi de chaque mois et fermé en conséquence le vendredi après-midi qui précède.

OFFICES RELIGIEUX :

Le dimanche à 10h30 (1 semaine sur 2).

CYBERCENTRE :

Mercredi : 10h à 12h.

BIBLIOTHÈQUE :

Mardi : 10h à 11h
Mercredi : 10h30 à 12h
Vendredi : 17h30 à 19h

LEVÉE DE LA BOITE AUX LETTRES

(Place de la Mairie) :
Du lundi au vendredi à 10h.

TÉL. UTILES :

Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17

PRESSE :

Journal des Sables :
M. DESLANDES au 02 51 21 28 62

Vendée Matin :
M. RAVENEAU au 06 86 76 52 32

QUEST France :
M^{me} BREMOND au 02 51 22 60 10

La Folie de Finfarine



Les activités à la Folie de Finfarine en direction des enfants comme les LudiNatures (jeux d'éveil dès 3 ans) et ces jeux de piste ont permis d'accueillir plus de 17 000 visiteurs cette année soit une hausse de 8% de la fréquentation.

Les animations « Miel et les abeilles » font toujours le succès du site ainsi que les fêtes du Miel en juillet et en août. Chacune de ces fêtes a attirée plus de 1 500 visiteurs.



La découverte des abeilles est un moment convivial, apprécié par toute la famille. L'apiculteur ouvre une ruche devant les visiteurs, les enfants se déguisent en abeille, font tourner de drôles de machines pour l'extraction et la mise en pot du miel. La dégustation du miel est aussi un moment privilégié pour échanger sur les vertus de celui-ci ou sur des idées de recettes.

Pour la saison 2008, la Folie de Finfarine continue dans son objectif de mieux faire connaître la Nature de façon ludique et pédagogique en créant un nouveau jeu de découverte pour les enfants à partir de 7 ans. À travers des épreuves cachées sur l'ensemble des 10 ha de l'espace boisé, les enfants pourront apprendre :



Comment reconnaître un arbre? Qui vit dans la mare? Ce sont les Enquêteurs de la Nature.

Le programme des animations pour 2008 sera enrichi avec de nouvelles animations pour les fêtes du miel, des jeux de piste à thème selon la saison et toujours plus d'activités pour les enfants et leurs parents pour les sensibiliser à l'environnement.

Renseignements :

02 51 96 22 50 ou www.finfarine.fr

MANIFESTATIONS 2008 À LA FOLIE DE FINFARINE :

Chasse aux oeufs de Pâques : dimanche 23 mars et lundi 24 mars, de 14h à 18h

Animation Abeilles et Miel : 6 avril au 4 mai, à 15h45

Fête de l'abeille et son rucher : Vendredi 9 mai, de 14h à 18h30

La Fête du Miel en Folie : mercredi 23 et jeudi 24 juillet, de 10h30 à 19h et mercredi 13 et jeudi 14 août, de 10h30 à 19h

La Récolte des miels de la Folie : dimanche 21 septembre, de 14h à 18h30

Jeu de piste « La P'tite Sorcière de Finfarine » : Vacances de la Toussaint, de 14h à 18h

TARIFS :

Adulte : 5,50 € ; Enfant (5 à 15 ans) : 3 € ; Gratuit pour les moins de 5 ans

Groupe adulte et PASS : 4,50 € (gratuit accompagnateurs) ; Groupe enfants : 2,50 €

Groupe scolaire : 3,30 € : 1 animation ; 6,20 € : 2 animations

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE 2008 :

Le 23 et 24 mars (week-end de Pâques) : de 14h à 18h.

Du 6 avril au 4 juillet : tous les jours de 14h à 18h (sauf le samedi) : • Animation « Abeilles et miel » : tous les jours du 6 avril au 4 mai à 15h45, puis tous les mercredi à 15h45 ; • Jeu de Piste « les Enquêteurs de la Nature » : tous les jours

Du 6 juillet au 24 août : tous les jours de 10h30 à 19h : • Animation « Abeilles et miel » : tous les jours à 14h30 et 16h30 ; • Animations « Les Matinales » à 11h :

- Mercredi : Animation « Abeilles et miel »

- Jeudi : Balade gustative

- Vendredi : Les P'tites bêtes de la forêt (dès 3 ans)

- Samedi au Lundi : jeu de piste : les Enquêteurs de la Nature

Du 25 août au 21 septembre : tous les jours de 14h à 18h (sauf le samedi) : • Animation « Abeilles et miel » : tous les jours du 25 au 31 août à 15h45, puis tous les mercredi à 15h45

Du 22 septembre au 2 novembre : les dimanches et les vacances de la Toussaint de 14h à 18h (sauf le samedi).

Paroisse Saint Henri DORIE

La Paroisse Saint Henri Dorie regroupe les 5 lieux de cultes suivants :

- Saint Pierre, rue des Halles, Talmont St Hilaire
- Saint Hilaire, Place Général de Gaulle, Talmont St Hilaire
- Chapelle Notre Dame de Bourgenay, avenue Notre Dame, Talmont St Hilaire
- Saint Nicolas, Place de l'église, Grosbreuil
- Saint Eutrope, rue de Bourgneuf, Poiroux

Quatre prêtres sont au service de ceux qui les sollicitent pour une démarche religieuse :

- l'abbé Bernard LUCAS, au 02 51 90 60 25
- l'abbé Jean-Marie TOUVRON, au 02 51 22 68 74
- l'abbé Arthur RAIMBAUD, au 02 51 22 22 34
- l'abbé Yves PIVETEAU, au 02 51 20 74 78

Les structures paroissiales comprennent une équipe « relais » par lieu de culte, un conseil de Paroisse, un conseil économique.

Des permanences d'Accueil sont tenues au presbytère de Talmont, le mercredi et vendredi de 10h à 12h, tél. : 02 51 90 60 25 et au presbytère de Grosbreuil, lundi et vendredi de 9h30 à 11h, tél. : 02 51 22 68 74.

Des services de la paroisse sont offerts à tous. Un bulletin d'information dans les églises et presbytères

les indique avec le nom des personnes à contacter. Il y a en général une messe tous les 15 jours, le dimanche dans chaque lieu de culte. Les horaires et les lieux des messes dominicales, et en semaine sont affichés dans les églises et sur le bulletin paroissial.

Pour les demandes de mariage ou de baptême, il convient de prendre rendez-vous durant les permanences en vue de faire l'inscription et de voir les modalités de la préparation au moins 3 mois avant pour le baptême et 12 mois pour le mariage. Un calendrier de baptême est établi.

Dates à retenir :

- Premières communions : 25 mai St Pierre Talmont et 1^{er} juin Grosbreuil
- Profession de foi : 22 juin St Pierre
- Pèlerinage de Bourgenay : 7 septembre à Bourgenay
- Fête de St Henri Dorie : 21 septembre St Hilaire

Paroisse Saint Henri DORIE
8 rue du Presbytère
85440 TALMONT ST HILAIRE
tél. : 02 51 90 60 25

Mail : paroisse.sthenridori@free.fr



CONTACT "Association Intermédiaire"

L'Association Intermédiaire CONTACT

Son activité : aider les personnes à retrouver une activité salariée en servant d'intermédiaire entre les propositions de travail émanant des entreprises, des particuliers, des collectivités et les demandeurs d'emploi.

Avantages : 50% de réductions d'impôts dans le cadre des EMPLOIS FAMILIAUX suivant la législation en vigueur, pour les particuliers. Nous fournissons une attestation pour votre déclaration d'impôts.

NOUVEAU :

- des équipes de 2 personnes avec un responsable, interviennent pour tous les travaux de bricolage, petits travaux de maçonnerie et de peinture, jardinage.
- Une formation « entretien des locaux » de 3 jours, est dispensée à toutes les personnes qui effectuent du ménage chez les particuliers. Cette formation aborde les produits d'entretien, les techniques et le matériel avec une attention toute particulière à l'hygiène.

NOUVEAUX SERVICES :

- CV - Lettres de motivation - Rapports de stage
- Aide à la rédaction de lettres et de CV, nombreux documents pour vous informer sur les nouvelles pratiques et les erreurs à éviter. Photocopies gratuites pour ces documents.

INFORMATIQUE - INTERNET

À partir du 1^{er} mars, un équipement informatique est mis gratuitement à la disposition du public, pour permettre aux demandeurs d'emploi, stagiaires etc.. de consulter les offres d'emploi, les formations, de postuler sur des offres...

Association Intermédiaire CONTACT
12 avenue des Sables
85440 TALMONT ST HILAIRE
Tél. : 02 51 90 20 15

(Une permanence téléphonique est à votre disposition tous les après-midi)
Nos bureaux sont ouverts au public : Lundi au Vendredi : 9h à 12h30

Infos Communales (suite)

RAMASSAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mercredi matin toute l'année et également le samedi matin du 05 juillet au 30 août 2008.

Semaines à jours fériés :

- Semaine 13 :** ramassage le jeudi 27 mars (en raison du lundi de Pâques)
- Semaine 18 et 19 :** pas de changement (ramassage le mercredi)
- Semaine 20 :** ramassage le jeudi 15 mai (en raison de la pentecôte)
- Semaine 46 :** ramassage le jeudi 13 novembre (en raison du 11 novembre)
- Semaine 52 et 1-2009 :** pas de changement (ramassage le mercredi)

NOUVEAU : CONTENEUR TEXTILE

Un conteneur textile va être prochainement mis à disposition (vers le mois de Mai) près du tri sélectif rue du Payré (près de la salle des fêtes).

TRI SELECTIF

Des conteneurs « tri sélectif » sont à votre disposition, au terrain des sports, rue du payré (près de la salle des fêtes) et rue des justices.

Le dépôt des « monstres ménagers » se fait le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h, à l'atelier communal, rue des justices (sortie du bourg, route d'Avrillé). **Atelier : 02 51 96 26 29**

Vous pouvez aller déposer également vos déchets divers soit :

- À la déchetterie de la Guénessière à Talmont-st-Hilaire aux horaires suivants :
 - du 01/11/07 au 31/03/08 : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
 - du 01/04/08 au 31/10/08 : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30.**Tél. : 02 51 20 71 67**
- À la déchetterie du Bernard aux horaires suivants :
 - 01/10/07 au 30/04/08 : lundi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 17h, le mercredi de 14h à 17h.
 - 01/05/08 au 30/09/08 : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h et 14h à 18h30**Tél. : 02 51 33 29 06**
- À la déchetterie de Jard-sur-Mer aux horaires suivants :
 - lundi, mercredi et vendredi : 9h à 12h15 et 14h à 17h30
 - mardi et jeudi : 9h à 12h15
 - samedi : 9h à 12h15 et 14h à 16h30**Tél. : 02 51 33 50 99**

COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Le composteur individuel est à demander à la Communauté de Communes du Talmondais, au 02 51 20 72 07. Le composteur est gratuit.

Tarifs communaux

TARIFS DE LA SALLE « LE PAYRE »

	Péruisiens et Association	Habitant hors commune
Mariage (soirée seule).....	220	260
Mariage (matinée et soirée).....	260	300
Réunion de famille.....	160	220
Vin d'honneur.....	100	160
Bal du 3 ^e âge.....		160
Réunion publicitaire.....		160
Ventes diverses.....		120
Concours de cartes.....		110

Caution : 150 €

Location de la salle deux jours consécutifs :
prix de la salle à la journée + 50% de ce prix pour le 2^e jour.

TAXE DE RACCORDEMENT EAUX USÉES :

Le prix de la taxe de raccordement au réseau d'eaux usées est de 1 500 €

TARIF FOURRIÈRE COMMUNALE :

Nous remercions les propriétaires de chiens de bien vouloir avoir la plus grande vigilance envers ceux-ci car en effet, plusieurs chiens sont régulièrement en divagation dans la commune.

Le premier jour : 20 €
Les jours suivants : 10 €

Les animaux sont gardés pendant 8 jours maximum en fourrière.

Les Réalisations et les Projets

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Inauguration de la bibliothèque - 14 décembre 2007

La bibliothèque a intégré de nouveaux locaux, place de l'église, qui sont plus spacieux; cela a permis d'avoir d'avantage de place pour ranger les ouvrages (2000 livres sont actuellement à votre disposition) et de créer un coin lecture. La bibliothèque est animée par quatre bénévoles qui assurent les permanences. Par ailleurs, le cybercentre a été aménagé dans ces locaux et un animateur qualifié y est à votre disposition chaque mercredi de 10h à 12h pour répondre aux questions que vous pouvez vous poser sur l'utilisation d'un ordinateur.

LE CONCERT D'ÉTÉ

Treize musiciens ont animé cette soirée de juillet 2007 sur la place de la mairie pour ce concert en plein air. Le bar était tenu par des associations de Poiroux que nous remercions. Près de deux cents spectateurs ont assisté à ce concert.

GARDERIE-ÉCOLE

En 2007, la municipalité, les représentants des parents d'élèves et les enseignantes ont travaillé avec l'architecte de la commune M. Joël MAUGIN, pour définir ce projet de garderie scolaire qui puisse également servir de salle de motricité. C'est donc un modulaire de qualité (bonne isolation acoustique et thermique) qui sera bientôt implanté.

Sa superficie, 86,78 m², son agencement avec accès handicapé, hall d'accueil, bureau, toilettes et salle de jeux devrait répondre aux besoins présents et futurs de la commune.

Dans un deuxième temps, une réflexion a été menée sur la cour de l'école qui sera agrandie et réaménagée pour devenir plus fonctionnelle.

ASSAINISSEMENT PUBLIC

La population augmentant, notre station d'épuration devra être remplacée par une autre d'une plus grande capacité. Un système de lagunage a été choisi car son fonctionnement est moins coûteux.

Dans un premier temps, en 2008, une étude sera réalisée sur la qualité de notre réseau de collecte des eaux usées (cette étude est obligatoire si l'on veut prétendre à des subventions), et sur les entrées éventuelles d'eaux parasites. Dans un deuxième temps, sera réalisée l'étude de la lagune elle-même.

LES BANCS DE L'ÉGLISE

étaient en mauvais état ainsi que le parquet posé sous ces derniers. Aussi, il a été décidé de refaire le sol et d'acheter de nouveaux bancs avec une participation importante de la paroisse (11 647 €)



Les Bancs de l'église

LA MARPA (MAISON D'ACCUEIL RURALE POUR PERSONNES AGÉES)

La première difficulté à surmonter pour mener à bien ce projet fut de trouver des terrains d'une taille suffisante et situés dans un endroit proche du centre bourg.

Les terrains situés à l'extrémité sud de la rue de la Burelière répondent à ces critères et nous avons négocié avec les propriétaires l'achat des terrains.

Les Coqs Sportifs

C'est avec le même effectif de licenciés (environ 50 personnes) que le club de foot commence cette saison 2007/2008. À la trêve hivernale, nos équipes se placent correctement :

Équipe 1 : 2^e de P2 avec 30 points – Équipe 2 : 6^e de 3D avec 20 points – Équipe Loisirs : 6^e avec 12 points.

Les résultats, la motivation et l'ambiance sont là. Les entraînements se déroulent les mardis et vendredis à partir de 19h au stade municipal.

Tous les résultats sportifs sont consultables sur le site :

<http://districtfoot85.fff.fr>

Le bilan financier est en progression grâce au succès de notre fête du foot et de notre fressure. Nous tenons à remercier tous les bénévoles, sans qui, ces fêtes ne pourraient pas voir le jour.

Notre bureau s'est vu un peu chamboulé avant cette trêve à cause de la démission de notre président pour des raisons personnelles. Celui-ci reste au sein de notre club en tant qu'arbitre. Nous le remercions de son bénévolat et de son engagement durant ses années de mandats de président.

À la fin de la saison sportive, le terrain sera rajeuni avec la mise en place d'éclairage conforme, d'un arrosage intégré et sa remise en herbe (sablage, carrotage, semence...) Les travaux seront financés par la commune et une partie sera mise en place bénévolement par nous-mêmes.

Toute personne voulant intégrer notre club ou sponsoriser notre association, n'hésitez pas à nous contacter. Notre club suit son petit bonhomme de chemin dans le respect d'autrui et la bonne humeur. L'ensemble du bureau vous présente leurs vœux pour cette nouvelle année 2008.

BUREAU :

Président par intérim :

M^{me} MORNET Nathalie : 06 84 05 53 41

M. GOUPILLEAU Freddy : 02 51 96 29 83

Président d'honneur : M. GRAVOUILLE Henri

Secrétaire/correspondant : M^{me} MORNET Nathalie

Trésorier : M. GOUPILLEAU Freddy

Entraîneurs : M. BOUET Gilbert, M. TESSIER Romain et M. RENELEAU Fabien

Responsable équipe 1 : JAULIN Christophe

Responsable équipe 2 : JOURDAN Christophe et BELIER Wilfried

Responsable équipe loisirs : M. BOURON Jean-Loup et M^{me} BOURON Pascale

Manifestations de l'année :

13 janvier 2008 : Vœux du président

09 février 2008 : Concours de Belote

17 mai 2008 : Vide grenier

14 juin 2006 : 80 ans du club

10 août 2008 : fête du foot (tennis ballon)

courant novembre : soirée fressure



Club de l'Amitié (3^e âge)



Le 2^e et 4^e mercredi de chaque mois les adhérents du Club de l'Amitié se réunissent pour un après-midi bien occupé (jeux de cartes, scrabble, triominos, et autres animations) sans oublier le goûter traditionnel. En cours d'année, le Club de l'Amitié organise différentes animations comme des repas, des voyages d'une journée, concours de belote, bal, etc) Malheureusement l'année 2007 a vu plusieurs adhérents nous quitter pour diverses raisons, mais nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux adhérents jeunes retraités. Nous espérons qu'en 2008 nous aurons la joie de compter parmi nous d'autres jeunes retraités.

Bonne année à tous

Dates à retenir : 04 mars et 28 novembre : concours de belote

La Présidente, Yvette TRINEAU

Comité de Parents d'élèves de l'École Publique

Plusieurs manifestations ont eu lieu tout au long de l'année scolaire passée. Le Loto rassemblant ses joueurs assis, le vide grenier avec ses stands divers et variés, le concours de pétanque et ses équipes à l'adresse affinée ainsi que la fête de Noël et celle de fin d'année de l'école pour la plus grande joie des enfants et des parents.

Le bilan de ces journées a été positif en tout points. La présence de nombreux participants, de partenaires et des personnels bénévoles ont permis une fois de plus à ces



événements de se dérouler pour le mieux.

Nous invitons toujours les parents, qui le souhaitent, à venir nous donner un coup de main lors des prochaines manifestations et nous vous rappelons que les bénéfices de ces journées servent à acheter du matériel, financer certains projets et quelques activités afin d'améliorer le cadre de vie scolaire des enfants.

Un nouveau bureau a été constitué en septembre 2007 :

Président : M. RABILLE Franck
Vice-Président : M. MIGNOT Patrick
Trésorier : M. ORTIZ Henri
Trésorière adjointe : Mme RAIMONDEAU Nathalie
Secrétaire : M. SORIGNET François
Secrétaire adjointe : Mme FERRE Natacha

Les manifestations pour l'année 2008 :

16 mars : loto

1^{er} mai : vide grenier

14 juin : pétanque

Juillet : fête de fin d'année scolaire

Décembre : fête de Noël

La Bibliothèque

Les bénévoles de la Bibliothèque de Poiroux sont heureux de vous présenter leurs vœux pour l'année 2008.

Dans leur nouveau local, vous pouvez trouver deux espaces :

- un réservé aux enfants et adolescents avec bandes dessinées, des histoires extraordinaires et des contes pour enfants.
- Un pour les adultes avec des romans, des documentaires divers en passant par des livres sur le bricolage, la cuisine, la peinture et bien sûr des livres sur la géographie tant locale que nationale ou internationale et l'histoire vendéenne

Les horaires d'ouvertures sont :

- mardi : de 10h à 11h
- mercredi : de 10h30 à 12h
- vendredi : de 17h30 à 19h



Cours de Yoga

L'association YOGARMIE vous propose de DÉCOUVRIR LE YOGA, Salle du Payré à Poiroux tous les mardis de 18h30 à 19h45.

Les postures « Hatha Yoga » assouplissent, musclent et relâchent le corps en douceur. La relaxation élimine les tensions et calme le mental. L'ensemble développe la concentration et nous amène progressivement vers l'harmonie du corps et de l'esprit.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marie-France FERAL, Professeur de l'École Internationale du Yoga Traditionnel, au 02 51 20 82 50 ou 06 80 30 59 46.

Le Président et la Secrétaire
Éric FERAL et Véronique COURTIAL



Les Réalisations et les Projets (suite)

LA MARPA (MAISON D'ACCUEIL RURALE POUR PERSONNES AGÉES) (suite)

La seconde difficulté était de monter un dossier en concertation avec différents organismes publics et privés et de choisir un architecte pour pouvoir présenter un avant projet.

Nous en sommes à la finalisation du dossier qui pourrait passer en commission administrative régionale dans le 1^{er} semestre 2008.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER AVEC PARKING RUE DU PAYRÉ

Les travaux d'aménagement du parking et de l'espace paysager en face de la salle des fêtes sont maintenant presque terminés (l'éclairage devrait être réalisé dans les semaines qui viennent).



LES LOTISSEMENTS

Les terrains du lotissement « Les Combes » rue du stade ont trouvé acquéreur (une maison y est déjà habitée). Un autre lotissement communal est à l'étude et les travaux d'un lotissement privé devraient commencer au 2^e trimestre 2008.

LES AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Tout au long de la rue du Payré, les aménagements de sécurité ont été réalisés afin de limiter la vitesse. C'est l'entreprise VALOT de Nieul-le-Dolent qui a réalisé ces travaux sous couvert de la D.D.E. Ceux-ci ont été subventionnés par le Conseil Général et l'État.



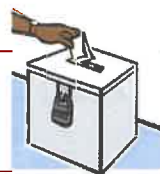
CANTINE

Il a été nécessaire d'aménager le véhicule qui sert au transport des aliments pour la cantine. Nous avons acheté un caisson fermé de tous les côtés ce qui permet l'isolation totale des conteneurs hermétiques dans le véhicule. Le coût de cette mise en conformité s'élève à 1 325 € H.T.

Démarches administratives et Infos diverses

ÉLECTIONS MUNICIPALES :

Le 09 mars et le 16 mars : scrutin ouvert à 08 heures et clos à 18 heures



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, vous devez venir à la mairie à partir du mois de septembre et avant le 31 décembre 2008 pour voter en 2009 à POIROUX. Les jeunes atteignant 18 ans en 2008 et résidant à Poiroux sont inscrits automatiquement par le biais de l'INSEE. Nous vous conseillons toutefois de venir également vérifier en mairie que l'inscription ait bien été transmise.

Important : Nous vous rappelons qu'aucune inscription lors d'un changement de commune n'est automatique.

RECENSEMENT MILITAIRE JOURNÉE DU CITOYEN

Les jeunes gens (garçons et filles) domiciliés dans la commune et âgés de 16 ans sont tenus de se présenter à la mairie pour leur recensement, munis du livret de famille des parents aux dates suivantes :

- nés entre le 01/01/92 et le 31/03/92 : recensement au plus tard le 30/04/2008
- nés entre le 01/04/92 et le 30/06/92 : recensement au plus tard le 31/07/2008
- nés entre le 01/07/92 et le 30/09/92 : recensement au plus tard le 31/10/2008
- nés entre le 01/10/92 et le 31/12/92 : recensement au plus tard le 31/01/2009



Cette démarche est obligatoire car l'attestation de recensement est nécessaire pour différentes administrations (examens, permis.)

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour une demande de CNI, vous devez vous présenter à la mairie pour le relevé de votre empreinte digitale, votre signature (accompagné d'un parent pour les personnes mineures) et vous munir des pièces suivantes :

- une copie de votre acte de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance ;
- votre livret de famille (avec la filiation des parents) ;
- 2 photos d'identité récentes, de face sur fond clair (nouvelles normes très strictes) ;
- un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité,...) ;
- l'ancienne carte s'il s'agit d'un renouvellement ;
- remplir l'imprimé fourni par la Mairie.



PASSEPORT

Pour une demande de passeport, vous devez vous présenter à la mairie et vous munir de :

- une copie de votre acte de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance
- de votre livret de famille (avec la filiation des parents).
- 2 photos d'identité récentes, de face sur fond clair
- un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité, ...)
- l'ancien passeport s'il s'agit d'un renouvellement.
- Un timbre fiscal de 60 € (pour les mineurs de plus de 15 ans un timbre fiscal à 30 € et gratuit pour les moins de 15 ans).



Il n'y a plus d'inscription des mineurs sur le passeport de leurs parents.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEUR :

Pour la délivrance d'une autorisation de sortie de territoire, fournir la carte nationale d'identité de l'enfant. La présence des parents est obligatoire pour l'établissement de l'autorisation.

A.D.M.R. Aide à Domicile en Milieu Rural



Un sourire au quotidien

Les services à domicile ? Tout le monde connaît !
Mais, savez-vous que sur la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TALMONDAIS**,
Ce sont **996** personnes qui ont fait appel à l'ADMR en **2006** ?
L'association est membre du réseau ADMR, comme **111** associations adhérentes à la
fédération de Vendée et **3000** associations adhérentes à l'Union Nationale ADMR
Preuve que cette association apporte un réel service à la population locale.

Une maman fatiguée par des naissances rapprochées, un membre de la famille hospitalisé ou atteint d'une maladie grave, des travaux ménagers qui deviennent plus difficiles avec l'âge et le handicap, la dépendance qui s'installe, mais aussi le quotidien difficile à prendre en charge quand les deux parents travaillent...

La famille n'est pas toujours proche ni disponible pour apporter une aide régulière.

C'est pour cela que l'ADMR existe depuis 60 ans.
L'association de **TALMONT ST HILAIRE** emploie **92** aides à domicile,
deux Techniciennes de l'intervention sociale et familiale et trois secrétaires.

Entretien du linge, ménage, rangement, préparation des repas, courses, sortie à proximité, aide à la toilette si besoin, c'est le quotidien des intervenantes à domicile. Mais aussi, garde à domicile d'une personne âgée en l'absence de l'aidant habituel, garde à domicile des jeunes enfants quand les autres solutions ne couvrent pas tous les besoins.

Les aides à domicile interviennent, parfois tous les jours, les passages sont programmés selon la situation et les besoins de chaque personne.

Bien sûr ces services ne sont pas gratuits ! Le coût dépend de la situation de chacun, de l'organisme qui peut prendre en charge, des revenus du demandeur....

Le meilleur moyen pour y voir clair, **SE RENSEIGNER**,
à **Talmont Saint - Hilaire** auprès du
secrétariat de l'association
6 Place du Général de Gaulle
Tél : 02 51 38 64 33 tous les matins de 9h à 12h00

L'association ADMR de Talmont Saint Hilaire, couvre la commune de Ste Foy.

Venez rejoindre notre
équipe de bénévoles ..
vous serez les bienvenus !



Le Président
LHUILE Michel

Amicale des Anciens Combattants et AFN

Tous les ans, les anciens combattants commémorent le 08 mai (fête de la Victoire de la 2^{de} guerre mondiale) avec appel des grands-pères et frères des familles de Poiroux tombés au champ d'honneur pour que nous vivions en liberté.

Le 11 novembre : commémoration des anciens de la Grande-Guerre 1914/1918 et le 5 décembre pour les soldats morts en Tunisie, Maroc et surtout la guerre d'Algérie qui dura près de 7 ans.

Nous regrettons que les enfants ne soient pas pré-

sents lors de ces manifestations nationales car c'est un souvenir que nous devons perpétuer de génération en génération car nous ne sommes pas à l'abri des conflits qui pourraient aliéner notre liberté. Il appartient aux parents d'éduquer leurs enfants dans ce sens afin que les anciens ne soient pas morts pour rien.

Si les générations de 18 à 77 ans veulent rejoindre la section des anciens combattants et soldats de France de Poiroux contacter le président Serge THIÉRIOT au 02 51 96 22 82.

Association Populaire Pérusienne

Nous vous rappelons que vous pouvez louer à l'Association Populaire Pérusienne des tables, des bancs et des stands.

Pour cela, contactez M. Yves ROBIN au 02 51 96 25 74.



Les Bienfêteurs (club de billard)

La saison 2006-2007 a été excellente puisqu'elle a vu finir les bienfêteurs en tête de leur poule et de ce fait accéder à la division 1. De plus, l'équipe a participé à la finale des champions à GIEN (45) où elle n'a pas brillé mais a été éliminée par les champions de France de D2 en 2007.

Pendant la trêve estivale, la naissance d'une 2^e équipe est venue renforcer l'association qui compte désormais 14 joueurs. À la mi-saison, les résultats sont satisfaisants puisque les objectifs sont pour le moment atteints : l'équipe 1 est sixième et lutte pour le maintien, l'équipe 2 est quatrième et espère être sur le podium de la division 2.

Les bienfêteurs ont organisés le 29 décembre 2007 un open de billard, cette manifestation a été une véritable réussite puisque 72 joueurs ont répondu présent. Parmi eux, nous avons eu le plaisir de recevoir de très bons joueurs évoluant dans les plus hautes divisions du championnat de France (en national). Nous les remercions de s'être déplacé à notre « petit » open, ainsi que tous les autres joueurs.

L'année 2008 commence par la coupe de France,

le tirage n'a pas été clément pour l'équipe 2 qui reçoit une équipe évoluant en nationale 3.

Les entraînements ont bien lieu les mercredis et jeudis de 19h30 à 21h30 au bar le « BIEN-ÊTRE ». Toutes personnes intéressées (joueurs, sponsors...), n'hésitez pas à nous contacter.

Les bienfêteurs vous souhaitent une excellente année 2008

PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE :

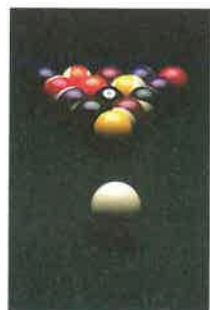
GUITTET Arnaud, RAIMONDEAU Nathalie

Tél. : 02 51 96 25 87

TRESORIER :

LAUNAY Mathieu (bar le Bien-être)

Tél. : 02 51 33 03 24



Démarches administratives et Infos diverses (suite)

RAPPEL :

La Mairie ne délivre plus de fiche d'Etat Civil (remplacée par la copie du livret de famille ou des pièces d'identité) ni de certificats conformes (sauf pour les administrations étrangères).

La Mairie ne délivre pas non plus de certificats d'hérédité, ils sont à demander à votre notaire.

Les plans du cadastre sont à demander auprès du Centre des Impôts des Sables d'Olonne.

ASSISTANTE SOCIALE :

Merci de prendre contact avec le Centre Médico-social, 71 bis avenue des Sables - 85440 TALMONT ST HILAIRE au 02 51 90 62 00

PERMANENCES DIVERSES :

à la mairie de Talmont St Hilaire :

- ADIL : le 4^{ème} vendredi du mois de 14 h à 16 h
- M.S.A. (Mutualité sociale agricole) : le 3^e lundi du mois de 9h30 à 12h.
- Conciliateur : M. Albert : le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 11h30
- Architecte CAUE : un jeudi sur deux (prendre rendez-vous avec la mairie de Talmont St Hilaire)
- Mission locale : accueil des 16-25 ans : permanence sur rendez-vous lundi et mercredi de 9h à 12h et sans rendez-vous de 14h à 17h.

Communauté de Communes

Poiroux fait partie de la Communauté de Commune du talmondais qui groupe les 9 communes du canton. Voici des informations sur quelques actions menées au sein de cet organisme au cours de l'année 2007 et projets pour 2008 :

- amélioration de la signalétique des sentiers cyclables et création de dépliants
- de nouveaux ordinateurs au cybercentre et des possibilités de s'initier au multimédia (utilisation d'un ordinateur, d'un vidéo-projecteur, d'un appareil photo numérique...)
- dans le domaine de la gestion des déchets, la mise en place de nouvelles possibilités de tri en déchetterie pour un meilleur recyclage.
- Signalons au passage que les efforts de tri réalisés par nous tous, ont permis une petite baisse de la taxe d'élimination des ordures ménagères en 2007. Et en 2008, les enfants de CM seront invités à visiter le centre de tri de Vairé pour être sensibilisés au devenir de nos déchets.
- Enfin, à la Folie de Finfarine (site cantonal) sera étudiée la possibilité de créer une nouvelle scénographie.

Nouvelle Réforme de l'urbanisme

Vous trouverez ci-dessous les modalités des demandes d'urbanisme les plus courantes :

ATTENTION :

- En cas de dossier incomplet, le délai d'instruction sera prolongé
- Des pièces et dossiers supplémentaires peuvent être exigés selon la nature et la situation du projet.

PC - Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes (travaux de + de 20 m²):

Délai d'instruction :

- Permis de maison individuelle : 2 mois
- Autres permis de construire : 3 mois

Validité du permis : 2 ans (renouvelable deux mois avant l'expiration du délai de validité)

Le permis doit faire l'objet d'un affichage sur le chantier dès la notification de l'arrêté et durant toute la durée des travaux

Pièces suivantes à fournir en 4 exemplaires chacune :

- Formulaire de demandes
- Plan de situation
- Plan de masse
- Plan en coupe du terrain et de la construction
- Notice décrivant le terrain et présentant le projet
- Plan des façades et des toitures
- Documents graphiques insérant le projet de construction dans son environnement
- Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche
- Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain

DP- Déclaration préalable (constructions de - de 20 m², auvents, piscines...), travaux (mur de clôtures, changement de destination d'une construction, travaux sur constructions existantes modifiant l'aspect) installations et aménagements (division de parcelles, affouillements et exhaussement du sol de + de 2 m de profondeur) non soumis à permis :

Délai d'instruction : 1 mois

Validité de la déclaration préalable : 2 ans (renouvelable deux mois avant l'expiration du délai de validité)

La déclaration préalable doit faire l'objet d'un affichage sur le chantier dès la notification de l'arrêté et durant toute la durée des travaux

Pièces suivantes à fournir en 2 exemplaires chacune :

- Formulaire de demandes
- Plan de situation

Si le projet porte sur une construction, à fournir en plus, en 2 exemplaires :

- Plan de masse
- Plan en coupe du terrain et de la construction
- Plan des façades et toitures si le projet les modifie
- Représentation de l'aspect extérieur de la construction
- Document graphique insérant le projet dans son environnement
- Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche
- Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain

Si le projet porte sur des installations et aménagements, à fournir en 2 exemplaires avec la liste ci-dessus :

- Plan sommaire des lieux
- Croquis et plan côté dans les 3 dimensions

Certificat d'urbanisme

Validité du certificat d'urbanisme : 18 mois (renouvelable deux mois avant l'expiration du délai de validité).

2 types de certificats :

- D'information : il permet de connaître le droit de l'urbanisme applicable au terrain.
Délai d'instruction : 1 mois
- D'opérationnel : indique si l'opération demandée peut être réalisée et l'équipement des réseaux.
Délai d'instruction : 2 mois

Pour le certificat de simple information pièces à fournir en 2 exemplaires :

- Formulaire de demandes
- Plan de situations
- Plan de masse

Nouvelle Réforme de l'urbanisme (suite)

Pour le certificat opérationnel pièces à fournir en 4 exemplaires :

- Formulaire de demandes
- Plan de situations
- Note descriptive succincte du projet qui peut comprendre des plans, des croquis ou photos
- Plan de masse du terrain (s'il existe des constructions existantes)

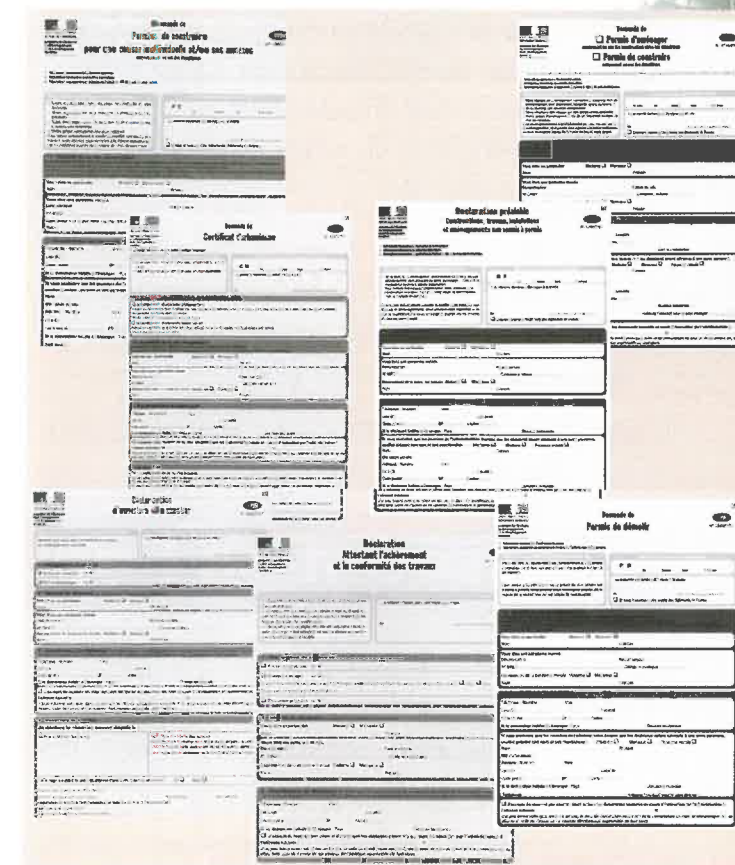
Tous les formulaires sont disponibles en mairie ou sur le site suivant :

<http://www2.equipement.gouv.fr/formulaires/formdomaines.htm>

Arrêté de voirie, demande d'alignement, ou demande de busage (sur route communale ou sur route départementale) :

Pièces à fournir en 2 exemplaires :

- Formulaire de demandes
- Plan de situation
- Plan de masse



Les Associations

Les Gîtes du Payré

Bonne saison pour les gîtes communaux

Malgré le temps maussade de l'été dernier, les prévisions de locations annoncées le 19 juin 2007, lors de l'inauguration ont été largement dépassées. Loués à partir du 14 juillet par le service de réservation des gîtes de France de Vendée, les deux logements, ont été occupés 13 semaines chacun. L'accueil

et le départ des vacanciers ont été effectués par les membres bénévoles de l'association.

La saison 2008 s'annonce encore plus fructueuse. L'état de réservation au 1^{er} février 2008 indique déjà 18 semaines de location pour chaque gîte. Ceci va permettre à l'association d'envisager des investissements comme l'aménagement de la cour.

Merci à tous les bénévoles et attendons-nous à une bonne saison 2008

Locations et renseignements :

E-mail : gites-de-france-vendee@wanadoo.fr
Tél. : 02 51 37 87 87

Le bureau :

Président : Céléstin CHUSSEAU
Vice-Présidente : Marie de La BASSETIERE
Secrétaire : Véronique DESMARICAUX
Trésorière : Marie-Christine THIÉRIOT

